

# Glossaire Manuscrit médiéval



**Anthropomorphe** : représentation animale comportant des parties humaines.

**Bestiaire** : livre contenant des descriptions et des histoires d'animaux ou de créatures fabuleuses. Satyres, licornes ou dragons y sont fréquents. Ces livres sont souvent imprégnés d'une forte morale chrétienne.

**Caroline** : écriture minuscule aux lettres rondes et régulières apparue au VIII<sup>e</sup> sous le règne de Charlemagne et a permis un gain de temps dans la copie des textes. Les écritures ultérieures s'en sont largement inspirées au XV<sup>e</sup>.

**Codex** : du latin *caudex*, tablette pour écrire. Les premiers *codices* sont des tablettes de bois attachées, puis avec le parchemin, les feuilles sont pliées et réunies en cahiers reliés à leur tour. C'est le livre dans sa forme actuelle.

**Colophon** : formule placée en fin de manuscrit par le copiste et donnant des indications sur le lieu ou la date du travail, éventuellement le nom du copiste ou du destinataire.

**Copiste** : personne qui réalise la copie d'un texte.

**Enluminure** : du latin *illuminare*, rendre lumineux. Ce sont les décors peints et dorés des manuscrits : lettres, miniatures, encadrements. En plein développement avec la généralisation du parchemin et l'influence byzantine à partir du VI<sup>e</sup> siècle.

**Entrelacs** : motifs décoratifs où les lignes s'entrecroisent.

**Folio** : feuillet de livre, comprenant un recto et un verso, c'est-à-dire deux pages.

**Glose** : commentaire destiné à éclaircir ou traduire certains passages dans un manuscrit.

**Gothique** : écriture dont le tracé des lettres est anguleux. Elle apparaît au XI<sup>e</sup> et se généralise au XIII<sup>e</sup> en Occident.

**Grotesque** : motif d'ornementation peint, dessiné ou sculpté représentant des personnages étranges ou des animaux fantastiques.

**Hampe** : prolongation vers le bas du jambage d'une lettre.

**Haste** : prolongement vers le haut du jambage d'une lettre.



**Lettrine** : grande lettre placée au début d'un ouvrage, d'un chapitre, d'un paragraphe, pour se repérer dans les divisions du texte. Elle est parfois ornée et embellie de motifs variés, végétal ou animal. Elle peut être historiée et présente alors une scène narrative avec un ou plusieurs personnages.

**Miniature** : ne vient pas du latin *minimum* (petite taille) mais de *miniare* c'est-à-dire dessiné à l'aide de minium, oxyde de plomb orange. A l'origine, on utilisait ce pigment pour les titres et les initiales. Il désigne aujourd'hui l'illustration indépendante des autres éléments décoratifs tels que les bordures ou les lettrines.

**Neume** : notation musicale ancienne qui s'applique à une syllabe, chaque type de neume correspondant à une figure mélodique et surtout rythmique particulière.

**Palimpseste** : support d'écriture réutilisé après grattage d'un texte antérieur. Cette pratique s'explique par le coût des supports papyrus et parchemin.

**Papier** : dérive du latin *papyrus* désignant une feuille mince propre à l'écriture quel qu'en soit le constituant. Le papier tel que nous le connaissons est fabriqué à partir d'une pâte de fibres végétales. Diffusé en Chine dès le II<sup>e</sup> siècle, il se diffuse en Occident à partir du XII<sup>e</sup> siècle. D'abord réservé aux livres de peu d'importance, il se répand avant l'apparition de l'imprimerie.

**Parchemin** : du grec *pergaméné*, peau animale spécialement apprêtée pour l'écriture et dont l'usage serait originaire de Pergame, dans l'actuelle Turquie. Son emploi révolutionna l'architecture de l'écrit. Souple, il permet l'organisation en feuilles pliées et reliées. Résistant, il supporte les couches de peinture et d'or.

**Réglure** : série de lignes tracées à l'encre ou à la pointe pour guider le travail du copiste.

**Rubrique** : tous signes, lettres, mots ou titres calligraphiés en rouge pour être mis en valeur.

**Scriptorium** : pièce réservée à la copie et à la décoration des manuscrits dans les monastères.

**Volumen** : désigne des feuilles de papyrus collées les unes aux autres qui s'enroulent sur elles-mêmes.

**Zoomorphe** : représentation empruntant des éléments à un ou plusieurs animaux, réels ou fantastiques.